OCOM M307.03 – RECONNAÎTRE LE PARTENARIAT ENTRE LA LIGUE DES CADETS DE L'ARMÉE DU CANADA (LCAC) ET LE MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE (MDN)

1. **Rendement.** Reconnaître le partenariat entre la Ligue des cadets de l'Armée du Canada (LCAC) et le ministère de la Défense nationale (MDN).

2. **Conditions**

   a. Éléments fournis :

      (1) le document de cours sur les lignes directrices du partenariat entre la LCAC et le MDN,

      (2) de la supervision, et

      (3) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis : S.O.

   c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.

3. **Norme.** Le cadet doit reconnaître le partenariat entre la LCAC et le MDN, y compris :

   a. les prix et les médailles du programme des cadets de l'Armée,

   b. les trois niveaux de la LCAC,

   c. les responsabilités de la LCAC, et

   d. les responsabilités du MDN.

4. **Point d'enseignement**

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Décrire les trois niveaux de la LCAC, y compris : a. le niveau national, b. le niveau provincial ou territorial, et c. le niveau local.	Exposé interactif	5 min	A2-065 (p. 6, p. 8) C2-165 (p. 6 à 10)
PE2	Identifier les responsabilités de : a. la LCAC, y compris : 1. recruter des cadets; 2. recruter des officiers pour le Cadre des instructeurs de cadets (CIC); 3. faire des campagnes de financement; 4. fournir des installations d'instruction au corps de cadets; 5. organiser et conduire des programmes d'activités récréatives; 6. fournir des fonds pour des activités d'instruction facultatives, activités facultatives dirigées; et 7. fournir de l'équipement au corps de cadet;	Exposé interactif	10 min	A2-065 (p. 10 à 38) C2-165 (p. 16 à 23)

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PG-002/A-CR-CCP-703-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	b. du MDN, y compris : 1. former les officiers du CIC; 2. fournir la norme de qualification et plan (NQP) et les guides pédagogiques (GP) pour l'instruction des cadets; 3. fournir des fonds pour les activités obligatoires et les activités de soutien; 4. élaborer des politiques à l'égard des officiers du CIC, des instructeurs civils (IC) et des cadets; 5. distribuer du matériel aux corps de cadets conformément aux barèmes de distribution (p. ex., des uniformes); 6. payer les officiers du CIC et les IC; 7. sélectionner les cadets qui reçoivent une instruction dans les centres d'instruction d'été des cadets (CIEC); et 8. fournir des installations et du personnel aux CIEC; et c. de la LCAC et du MDN, y compris : 1. former et dissoudre les corps de cadets; 2. fournir des prix et des médailles; 3. développer des relations avec la communauté et les médias; 4. superviser et administrer les corps de cadets; et 5. fournir un groupe de revue pour la cérémonie de la revue annuelle.			
PE3	Identifier les prix et les médailles du programme des cadets de l'Armée, y compris : a. l'épée commémorative du lieutenant-général Walsh, b. la médaille de bravoure des cadets, c. la citation pour cadet, d. la médaille de Lord Strathcona, e. la médaille d'excellence de la Légion, f. la médaille des Anciens combattants de l'Armée, de la Marine et des Forces aériennes (ANAVETS), g. la distinction honorifique du Major-général W.A. Howard, h. la médaille de service des cadets de l'Armée (MSCA), et	Exposé interactif	10 min	A2-036 (p. 2-14) C2-165 (p. 10 à 12)

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PG-002/A-CR-CCP-703-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	i. la bourse du 1er Bataillon de parachutistes canadiens. **Nota :** La sélection des cadets pour les prix est un partenariat entre les représentants des corps de cadets, des URSC et de la LCAC.			

5. **Durée**

a.	Introduction/Conclusion :	5 min
b.	Exposé interactif :	25 min
c.	Total :	30 min

6. **Justification.** L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin d'initier les cadets aux trois niveaux de la LCAC et aux responsabilités de la LCAC et du MDN en soutien du MCC puisqu'il permet à l'instructeur de contrôler la présentation de l'information tout en encourageant les cadets à participer activement en posant des questions et en y répondant.

7. **Documents de référence**

   a. A0-040 Directeur - Cadets et Rangers juniors canadiens. (2005). *Protocole d'entente entre le MDN et les ligues*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

   b. A2-036 Directeur - Cadets 3. (2003). *Livre de référence des Cadets royaux de l'Armée canadienne*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

   c. C2-165 Ligue des cadets de l'Armée du Canada. (2008). *Manuel de référence*. Extrait le 26 février 2008 du site http://www.armycadetleague.ca/Templates/refMan.htm.

8. **Matériel d'instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement.

9. **Matériel d'apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

   a. Il est recommandé que cet OCOM soit enseigné le plus tôt possible dans l'année d'instruction.

   b. Cet OCOM peut être enseigné par un représentant local de la ligue ou un représentant du comité répondant.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PG-002/A-CR-CCP-703-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-703/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-703-PG-002/A-CR-CCP-703-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.